

INFORMATION AUX PATIENTS ET AUX VISITEURS

RESTRICTIONS DU DROIT DE VISITE JUSQU'À NOUVELLE CONSIGNE

27 JUILLET 2020



Toutes les visites sont strictement encadrées dans toutes les unités d'hospitalisation du CHU :

Une seule personne par visite

Une heure maximum

Une visite par jour et par patient

L'hygiène des mains et le port du masque sont obligatoires
Le nez et la bouche doivent être couverts par le masque

Vous n'avez pas de masque ? Récupérez-en un au bureau des entrées à votre arrivée à l'hôpital

Toutes les personnes présentant des symptômes (nez qui coule, toux, mal de gorge, diarrhée, fièvre...) sont interdites de visite.